

*Catalogue Coste, ayant pour titre : Terrier passif des fonds et héritages situés en la paroisse d'Écully, appartenans à M<sup>r</sup> André Barety, Écuyer, Conseiller Secrétaire du roi, 1783.*

Les noms de ces très anciens propriétaires, ainsi que les dates des reconnaissances de possession faites par chacun d'eux aux Terriers seigneuriaux de l'époque, sont les suivants :

Pour le château lui-même avec ses dépendances, cour et jardin, situé au territoire de la Greysolière (2), actuellement des Grandes :

*D<sup>e</sup> Guillemette, fille de Pierre Folco, 27 mai 1380 ;*  
*Jean Turrelle, dit Cœta, 27 mai 1380 ;*  
*Étienne de Cordenost, dit Rollin, Roillet ou Rosset, 5 janvier 1447, 26 février 1457, 10 août 1470 ;*  
*D<sup>e</sup> Étienne, femme du précédent, 11 novembre 1473 ;*  
*Benoît Reynier, fils de Pierre, 27 juillet 1449 ;*  
*Marie, sa mère, relaissée (veuve) de Pierre Reynier, 14 mars 1473 ;*  
*Pierre Pocolot, 1473 (3).*

---

(2) Dans les noms de lieux comme la Greysolière, la désinence *ière* vient du celtique *er* qui veut dire terre, champ habité. Elle désigne toujours l'habitation, la demeure; de là cette foule de noms terminés en *ière*. (De la Tour-Varan : *Études historiques sur le Forez*, tome II, page 166.)

(3) Il y a lieu de croire que ce Pierre Pocolot, possesseur en 1473 d'une partie du tènement de la Greysolière, était le même que le *sieur Pocolot*, qui, ayant entrepris en 1479 de faire démolir les aqueducs romains du vallon d'Écully dont on voit encore les ruines, fut l'objet d'une procédure criminelle dirigée contre lui par le Procureur d'office de la paroisse à la requête du Chapitre de Saint-Just. (V. Note de